

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 21 (1959)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Nouvelles des sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles des sections

---

### Un permis de conduire pour conducteurs de tracteurs ?

On nous informe que des rumeurs circulent actuellement dans le Canton de Vaud au sujet de l'application de la nouvelle loi sur la circulation routière aux tracteurs agricoles. Nos lecteurs se souviennent certainement que le droit référendaire — dont le délai expirait le 26 mars 1959 — ne fut pas utilisé. L'ordonnance d'exécution de cette loi attendue en projet pour la fin mars 1959 se fait encore attendre. En juin 1959, on apprit qu'elle sera promulguée par étapes. Celle touchant le domaine des assurances verra sous peu sa publication. Etant donné cette épreuve de patience, il est naturel que des rumeurs naissent ou que des malentendus surgissent. Nous rendant parfaitement compte des complications énormes que le permis de conduire pour conducteur de tracteurs causerait à une exploitation, nous nous sommes toujours opposés à son introduction. Cependant, vu l'intensité de la circulation routière actuelle, nos revendications n'osent pas porter préjudice à la sécurité générale. C'est la raison pour laquelle nous devons faire certaines concessions (âge minimum, assurance causale, etc.). En plus de cela, les conducteurs de tracteurs et de machines motorisées agricoles devront s'instruire et faire preuve d'une grande discipline et de beaucoup de compréhension si nous voulons maintenir la position spéciale. Nous rappelons à ce propos que le Conseil fédéral peut supprimer la dite position spéciale d'un jour à l'autre. En effet, l'art. 25 de la loi lui donne la compétence de «soustraire totalement ou partiellement à l'application des dispositions du deuxième titre certaines catégories de véhicules» (cycles à moteur

auxiliaire, véhicules militaires, tracteurs agricoles dont la vitesse est restreinte, remorques agricoles, machines de travail et chariots à moteur). Dans son «Message du 24 juin 1955 à l'assemblée fédérale», le Conseil fédéral disait notamment ceci au sujet de la position spéciale:

«... Si l'on fixe un âge minimum (15 ou 16 ans) et s'il devient possible d'interdire la conduite de tracteurs agricoles aux personnes qui en sont incapables, on peut renoncer, nous semble-t-il, à exiger le permis de conduire. Les futurs conducteurs de tracteurs agricoles apprendront les règles de la circulation par l'enseignement donné dans les écoles.» Lors de la séance extraordinaire du Comité central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, qui s'est tenue le 20 août 1959 à Berne, M. Pfister, de la Section de la circulation routière du Département fédéral de Justice et Police fut entre autres aussi interpellé au sujet du dit permis de conduire. M. Pfister souligna ce qui a été dit par le Conseil fédéral et ajouta qu'il est tout au plus question de soumettre à un examen théorique les conducteurs de tracteurs agricoles qui se rendent régulièrement en ville (au marché hebdomadaire).

Vous voyez donc qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer et que votre association centrale veille et défend vos intérêts jusqu'aux limites que lui permet la densité de la circulation routière actuelle. Ayez donc confiance et soutenez-nous par votre comportement correct sur la route!

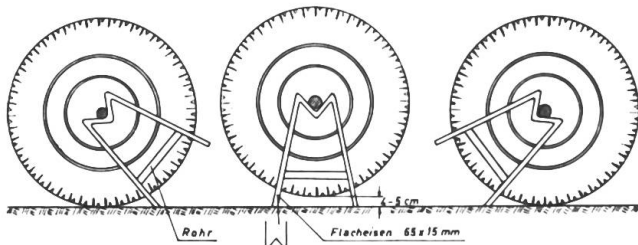
Association suisse de propriétaires  
de tracteurs agricoles,  
Le secrétariat central.

---

**Ne reléguez pas dans un coin vos machines dont le fonctionnement laisse à désirer, ni les pièces défectueuses, mais réparez-les d'abord ou faites-les réparer!**

## Comment fabriquer un cric tout simple

Le croquis ci-dessous montre de façon suffisamment claire quelle est la structure de ce cric et seules quelques explications complémentaires seront nécessaires. Il se compose de fers plats de 65 x 15 mm reliés par un tube. On voit sur le dessin du milieu que les extrémités des fers s'appuyant sur le sol ont un profil fourchu (en bas, à gauche). Ce cric ne peut être évidemment utilisé qu'avec des véhicules légers. Mais la simplicité de sa conception et de son emploi le rendent très pratique. Il faut naturellement que sa hauteur soit adaptée à celle des essieux. Autrement dit, la roue doit se trouver à 4 ou 5 cm au-dessus du sol lorsque l'essieu repose sur le cric. F. P.



Rohr = Tube Flacheisen = Fers plats

Commandez dès maintenant un

### Moulin-concasseur GRIESSER



car le stock est souvent épuisé en pleine saison. Machine comportant des **plateaux** d'acier, un aimant, une vanne de distribution et une vis pour régler la finesse de la fragmentation. Moulin-concasseur le plus durable, ayant fait ses preuves depuis des dizaines d'années. Adopté partout. Demandez les adresses de ceux qui en possèdent un dans votre région.

Mouture fine de toutes les céréales. Plus de 200'000 de ces moulins

sont déjà en service dans plusieurs pays. Est expédié franco toutes destinations pour un **essai de 8 jours**, avec mode d'emploi. Deux ans de garantie. Très vendu. Prix avantageux.

Puissance 1 ch 50-70 kg de débit horaire Fr. 290.-  
minimum du 2 ch 80-120 kg de débit horaire Fr. 385.-  
moteur d'en- 3 ch 150-230 kg de débit horaire Fr. 455.-  
traînement 5 ch 250-350 kg de débit horaire Fr. 580.-

10 jours 3%, 30 jours 2%, 60 jours net (évent. 90 j.)

Avec bâti ou caisson: 30-80 fr. de supplément suivant la grandeur. Débits garantis selon puissance du moteur et finesse de fragmentation. **Le modèle 3 est le plus couramment demandé.** - Plus grands modèles, ainsi que moulins à cylindres, à meules, à marteaux et broyeurs universels, livrés sur demande.

Pour envoi de prospectus et de références de propriétaires de nouveaux modèles ou de modèles utilisés depuis des décennies, écrivez à:

**E. GRIESSER, Mach. agricoles, ANDELFINGEN 2/ZH**  
Tél. (052) 4 11 22

Dans beaucoup de communes, de 5 à 10 de ces machines sont déjà en service! Malgré les majorations, nous vendons actuellement encore aux anciens prix.

Le plus grand choix en machines universelles à préparer les fourrages (moulins-concasseurs, moulins-aplatisseurs, broyeurs, etc.).

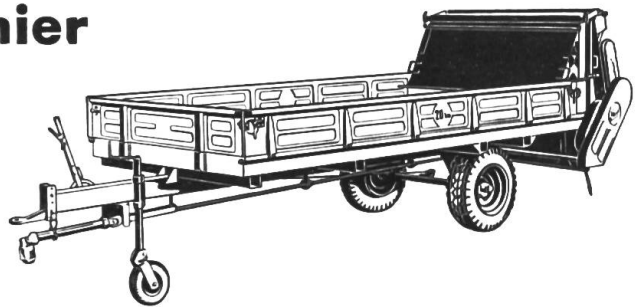
On cherche encore quelques représentants.

## Épanduses de fumier dès frs. 2835!

Les épanduses de fumier STEIB sont des remorques à usages multiples. Fabriquées en solides profilés d'acier, comportant des engrenages sous carter et une chaîne déchargeuse de fonctionnement sûr, elles peuvent s'utiliser comme:

1. Épanduses de fumier
2. Remorques tous usages à dispositif déchargeur
3. Véhicules de récolte pour ramasseuses-hacheuses-chargeuses

Veuillez me faire des offres concernant vos épanduses de fumier STEIB



Prix depuis 2,835 francs (2 tonnes, y compris hérisson, arbre à cardans et béquille à roulette)

Offres et démonstration sans engagement

**MAVEG SA BIENNE**

Rue des Prés 135

Tél. (032) 2 15 51

Nom: .....LT

Adresse: ..... Tél.: .....

# ASEOL



## ANTIGEL POUR RADIATEURS

- protège pendant tout l'hiver
- avec inhibiteurs anti-rouille et anti-mousse
- prix très avantageux

**Adolf Schmids Erben S.A. Berne** Tél. 031/27844



## VACU-LUG TRACTORS PNEUS S.A. FABRIQUE A LA TOUR-DE-PEILZ VD

- 1 Utilisable de suite après rénovation, sans stockage
- 2 Toutes dimensions
- 3 Tous profils
- 4 Même usage que pour le pneu neuf
- 5 Prix: 60% du neuf env.

*pour la rénovation  
de vos pneus usés*

*Approuvé par l'IMA en 1955*

Repr. p. la Suisse romande:  
H. Clerc, Voltaire 9, Lausanne